**Devoir 9**

**La Vème République**

**Accroche**: Relations entre Roosevelt et DG très mauvaises, car le président américain considéré le Français comme un « apprenti dictateur ». Un reproche repris et amplifié par les deux documents, qui présentent DG comme un véritable dictateur s’étant emparé du pouvoir par la force.

**Présentation des docs**: le premier doc est une caricature de Jean Effel parue dans l’Express en 58, lors de la prise de pouvoir de DG. Elle présente l’arrivée de DG comme un mariage forcé de la République sous la menace de l’armée, avec la complicité des députés. Le second est un extrait de l’ouvrage de François Mitterrand, *Le coup d’Etat permanent*, paru chez Plon en 1964, qui fait une critique virulente de la Vème république, la présentant comme une véritable dictature.

**Contexte/ Problématisation** : De fait, l’arrivée au pouvoir de DG n’est pas sans équivoque, provoquée par le putsch militaire d’Alger (mai 58) : certains parlent d’un coup d’Etat institutionnel. La Vème république qu’il met en place, inspirée de son discours de Bayeux de 46, est de plus un régime présidentiel fort, où l’exécutif dispose d’un pouvoir bien plus important que le législatif, rompant avec les pratiques de la IVème République.

**Problématique** : Dès lors on pourra se demander si la Vème République correspond réellement à l’image qui est donnée par ces deux documents, doit une véritable dictature dirigée par un « monarque ».

**Annonce du plan**: Pour cela, on s’interrogera dans un premier temps sur l’arrivée au pouvoir de DG, puis sur le régime de la Vème avant de s’intéresser à ses adversaires.

1. **La coup d’Etat institutionnel :**
2. **Un putsch militaire :**

Doc 1 : Général Massu braque sa mitraillette sur Marianne. Rappel du putsch d’Alger de 58, et des menaces de débarquement en France par le comité de Salut Public dirigé par les généraux dont Massu (opération Résurrection). La République est menacée. La présence du code militaire pour célébrer le mariage montre bien que la justice classique est bafouée, que les procédures démocratiques sont contournées.

1. **L’homme providentiel :**

Doc 1 : De Gaulle représenté en marié, en costume civil (pas en militaire), « légitime époux » = Idée d’un DG homme providentiel, qui se marie avec la République. Rappeler que DG avait quitté le gouvernement en 46 pour sa « traversée du désert », mais désirait revenir pour instaurer un nouveau régime. Il est au courant du putsch, des Gaullistes comme Soustelle sont dans le mouvement, et l’utilise pour revenir au pouvoir. Donc mariage forcé qui a les apparences d’un mariage normal= en réalité, DG apparaît comme un putschiste= doc 2 : « Duce , Caudillo, Conducator » », autant de dictateurs (Mussolini, Franco, Salazar) qui ont pris le pouvoir par la force.

1. **Le coup d’Etat institutionnel :**

Doc 1 : Guy Mollet et Félix Gaillard qui tiennent Marianne.

Idée de la faiblesse et de la trahison des hommes de la IVème République. Régime instable et désemparée face au putsch, incapable d’une résolution claire et d’élire un gvt d’action. Guy Mollet (chef de la SFIO) et Félix Gaillard (Radical chef du conseil) représentent ces parlementaires qui acceptent de faire appel à DG et l’élisent chef du conseil, lui permettant un coup d’Etat institutionnel. Idem lors de la constitution de la Vème : l’écriture en est confiée à Debré, mais aussi à Guy Mollet, tandis que les partis appellent à voter oui au référendum l’acceptant : « oui ou non », doc 2.

1. **Une dictature ?**
2. **Un régime présidentiel :**

Doc 2 : « Monarchie, dictature, consulat à vie». Comparaison de la Vème à des régimes anti-démocratiques, que ce soit la monarchie française, le consulat napoléonien ou encore les dictatures d’entre-deux guerres. S’explique par la présidentialisation du régime, où l’exécutif a le dessus sur le législatif. Le président dès le départ a des pouvoirs très forts : est le vrai chef de l’exécutif et dirige le pays, il est élu pour 7 ans (long) et ne peut être renversé. Possibilité de dissoudre le parlement, de faire des referendum, de prendre les pleins pouvoirs, de gouverner par ordonnance.

1. **Un dictateur ?**

Doc 2 : « Fürher, conducator,… », « renforcement du pouvoir personnel ».

Idée d’un pouvoir personnel qui se renforce et qui devient une dictature. En effet se renforce avec la pratique : gouvernement par ordonnance, création du « domaine réservé » lors de la guerre d’Algérie, référendum qui deviennent des plébiscites (oui et non, doc 2), utilisation des pleins pouvoirs lors du second putsch (61), et surtout élection au SU en 62. D’autre part gouvernement avec technocrates directement nommés qui doublent les ministres, premier ministre qui joue le rôle de fusible (Debré, Pompidou, Messmer) et ne doit pas faire de l’ombre. Enfin personnalisation du pouvoir : passage à la radio, à la TV, figure charismatique de DG.

1. **Des oppositions :**
2. **Les opposants « internes :**

« la moindre défaillance est guettée avec une égale attention par ses adversaires et par le clan de ses amis ». Rappeler que dès 1960 une partie des soutiens de DG déchante, du fait de sa politique algérienne. L’armée (image de Massu, même si Massu reste fidèle), les Français d’Algérie, l’extrême-droite, une partie de la droite se sentent trahies : second putsch d’Alger de 61, OAS, attentat du Petit Clamart.

1. **Les opposants externes :**

La caricature d’Effel montre qu’il y a des résistances à la nomination de DG et sa politique. Les partis après la stupeur se ressaisissent face à la présidentialisation. D’ailleurs, dès 1962, l’ensemble des partis politiques, dont Guy Mollet et Félix Gaillard (doc 2), vont s’opposer à DG lors du référendum de 1962 sur l’élection au SU= « le cartel des Non. » Si le MRP s’éloigne car DG pas assez européen, l’opposition vient surtout de la gauche, SFIO en tête : Guy Mollet chef de la SFIO, l’Express journal de gauche qui a soutenu Mendès France ( doc 2), et surtout Mitterrand (doc 1). Mitterrand se montre rapidement comme le principal adversaire de DG et de la Vème, très critique dans son ouvrage « Le coup d’Etat permanent ». Homme de gauche (mais pas à la SFIO) issu de la IVème République dont il est plusieurs fois ministre, il parvient à rallier sous son nom une grande partie de la gauche aux élections de 65, où il obligera DG a faire un second tour.

1. **Des critiques excessives :**

Critiques extrêmement virulentes. Rappeler que finalement la Vème République a été approuvée par référendum à une écrasante majorité (82%), donc processus démocratique. Que par la suite jamais DG n’a fait dévier la Vème vers une dictature, même en 68 lorsqu’il se réfugie à Baden-Baden, et qu’il quittera le pouvoir après l’échec d’un référendum, très démocratique. Au final, on pourra même noter que 20 plus tard, lorsque Mitterrand arrivera au pouvoir en 1981, il se gardera bien de changer la nature présidentielle du régime.